

DES COLOS
QUI NOUS
RASSEMBLENT



Contact organisateur

Ligue de l'enseignement de l'isère

33, rue Joseph Chanrion - 38000 GRENOBLE

Tel : 04 38 12 41 30 - Fax : 04 76 70 02 57

vacances@laligue38.org

Agrément touristique : AG 075 95 00 63

En savoir + : www.laligue38.org

Nos blogs colos : blogs.laligue38.org



LES AVENTURIERS DU VERCORS

Chiens de traîneaux, ballades en raquette et igloo pour un séjour 100% nature!

Centre de Jeunesse, Autrans pour les 6/12 ans

Activités prévues :

C'est quoi un vertaco? Découvre les mystères du Vercors au travers d'activités qui vont te plaire :

- Saute sur le traîneau tiré par des chiens lors de 2 séances intenses pour comprendre comment vivent les trappeurs du Grand Nord.
- Suis les traces des renards, lièvres variables chaussé de raquettes à neige pendant **2 séances nature** ;
- Comment construit-on un igloo ? A toi de relever le défi lors de **grands jeux concoctés par une équipe d'animateurs qui saura te faire découvrir la montagne en hiver de manière ludique et rigolote.**

Vertaco un jour ? Vertaco toujours ! Veillées, repas régionaux et visite du village montagnard complètent un séjour 100% découverte !

Situation géographique

Le centre de Jeunesse d'Autrans se trouve en Isère à 35km de Grenoble. Au cœur du parc régional du Vercors, à 1000m d'altitude dans un cadre naturel d'exception.

Cadre de vie

Situé dans un parc clos et arboré de 7 hectares, le centre est implanté à 10mn du stade de neige (ski alpin) et au départ des pistes de ski nordique. Il se prête idéalement à la pratique de multiples activités extérieures. Un chalet avec salle de projection, bibliothèque, ludothèque, salles d'activités, complète ces équipements. 3 salles de restaurant conviviales sont présentes. Chaque tranche d'âge dispose d'un lieu de vie spécifique en chambres de 4, 6 ou 8 lits, dans 5 pavillons indépendants, avec sanitaires complets dans chaque aile de bâtiment. Un pavillon sanitaire est dédié avec infirmerie, chambres de repos et bibliothèque. Le centre accueille des enfants de



retrouvez toutes nos colos sur
www.laligue38.org



Agréments UFOVAL : Ministère de la Jeunesse et des Sports. Agrément Ministère chargé du tourisme : C.G.O.L / LFEFP : AG.075.95.0063 C.G.O.L : Utilité publique / Décret du 31.05.1930
n° siren : 779 552 405 - n°Siret : 779 552 405 00069 - Code APE 94 99Z

LE RYTHME DE LA JOURNEE

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- **Temps Calme adapté à l'âge des enfants**
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- **Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants**

VIE QUOTIDIENNE

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 4 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent.

Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la **journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage**, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : **le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.**

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que **l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.**

Hygiène : **la douche et la toilette sont effectuées chaque jour.**

Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut **être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.**

Linge : **il est lavé une fois par semaine. Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.**

SANTE

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son **séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du méde-**

cin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se **charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.** Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés **par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.**

RELATION PARENTS / ENFANT

Courrier : **nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée.** Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues.

Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour **écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...**

Internet : **des nouvelles sont données sur le blog du séjour.** Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Autrans dans la catégorie montagne.

ARGENT DE POCHE

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

OBJETS DE VALEURS

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la **responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.**

MEMO

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- **Les médicaments et l'ordonnance**
- **L'argent de poche**



NOM DE L'ENFANT:

ANIMATEUR

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
7	Tee-shirts ou polos			
7	Slips ou culottes			
3	sous pull			
4	Paires de chaussettes+ 3 grandes			
3	Pantalons+ 1survêtement			
2	collant			
3	Pull-over ou sweat-shirts			
1	pyjama			
1	salopette de ski			
1	anorack			
1	bonnet			
1	gants ou moufles			
1	lunettes de ski			
	CHAUSSURES			
1	baskets			
1	apres ski			
1	chaussons			
	POUR LA TOILETTE			
1	Serviette et gant de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de bain (cheveux longs)			
	DIVERS			
1	stick a levres			
1	creme solaire			
1	Mouchoirs en papier			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			

Liste donnée à titre indicatif sur la base d'une semaine: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.

Adresse blog du séjour de votre enfant:

blogs.laligue38.org/autrans

Code utilisateur : 2017ligue38 - Mot de passe : 2017ligue38